



★ **les Amis** du musée
du quai Branly

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

27 JUIN 2012

I. Résolutions soumises au vote

1. Examen et approbation du rapport d'activité 2011
2. Examen et approbation du rapport financier 2011, et présentation des rapports du Commissaire aux Comptes
3. Montant du soutien au musée pour l'année 2011
4. Renouvellement des mandats de Madame Jollès, et de Messieurs Lebard et Moos
5. Nomination de Madame Françoise de Panafieu au Conseil d'administration

II. Questions non soumises au vote

1. Présentation des derniers projets soutenus par la société des Amis :
 - a. Les grands bienfaiteurs :
 - i. Antoine Zacharias a soutenu l'acquisition d'une sculpture rituelle des îles Kei-Tanimbar (Moluques du Sud)
 - ii. Antoine Zacharias a soutenu la restauration d'un manteau de chamane de Sibérie
 - iii. Katerina Kerestetzi, lauréate de la deuxième bourse de recherche financée par Nahed Ojeh
 - b. Le cercle Claude Lévi-Strauss
 - i. Un ensemble de cinq bronzes gan
 - ii. Nicolas Garnier, lauréat de la bourse de recherche de terrain
2. La campagne d'adhésion 2012 et le bilan des adhésions au 15 juin 2012
3. Les activités et projets d'activités en 2012 : visites, voyages, événements exceptionnels
4. Questions diverses

Société des Amis du musée du quai Branly

222 rue de l'université- 75343 Paris cedex 7 – T : +33 1 56 61 53 80 - F : +33 1 56 61 71 36
amisdumusee@quaibrantly.fr – www.amisquaibrantly.fr

L'Assemblée générale ordinaire de la société des Amis du musée du quai Branly, présidée par Louis Schweitzer, s'est tenue le 27 juin 2012 à 17h dans la salle de cinéma du musée du quai Branly.

22 membres étaient présents, 90 membres étaient représentés : 86 pouvoirs ont été donnés au Président, 2 à Madame Hélène Leloup, 1 à Monsieur Jean-Louis Paudrat, 1 à Monsieur Pascal Baerd.

Le Président souhaite la bienvenue aux Amis présents, et invite ensuite Monsieur Stéphane Martin, Président du musée, à présenter l'actualité du musée.

Monsieur Stéphane Martin annonce les prochaines expositions des années à venir : en 2013, l'exposition « Léga » en provenance de UCLA ; en 2014 « Les indiens des plaines » dans la Galerie Jardin ; en 2015, le musée reviendra à l'archéologie avec une exposition sur l'Equateur et pour la Galerie Jardin, le projet concerne les Iles Marquises. Enfin, l'année 2016 sera l'occasion de fêter les 10 ans du musée, avec de nombreux projets dont une exposition sur les Tainos.

Le Président remercie Monsieur Stéphane Martin pour sa présentation.

Résolutions soumises au vote

Le Président invite Madame Julie Arnoux à prendre la parole pour présenter le rapport d'activités 2011.

Madame Julie Arnoux indique que deux Conseils d'administration et une Assemblée générale se sont tenus en 2011. Concernant la campagne d'adhésion 2011, elle s'est déroulée d'octobre 2010 à mars 2011 avec des envois auprès de 424 prospects (collectionneurs, prospects, etc.), des relances ont été effectuées auprès des Amis n'ayant pas renouvelé leur adhésion depuis 2008 (72 personnes), 2009 (57 personnes), et bien sûr auprès des 343 Amis 2010. Les relances ont été effectuées à partir de février 2011 par courrier, puis par email et enfin par téléphone. Pour soutenir sa visibilité, la société des Amis procède à des dépôts réguliers de bulletins dans les différents espaces du musée, ainsi que sur des salons en France et à l'étranger, tandis que la lettre aux Amis, continue d'être diffusée trois fois par an à l'ensemble des Amis et aux prospects.

Concernant les modalités d'adhésion, des changements ont eu lieu :

- Depuis le 1^{er} octobre 2011, les tarifs des catégories « Donateur » et « Bienfaiteur » sont passés respectivement de 600 à 700 euros et de 1 000 à 1 400 euros.
- L'adhérent peut également choisir la formule « liberté » qui lui permet de venir accompagné de l'invité de son choix.
- Les Pass ne comportent plus de photos.
- Enfin, le partenariat avec le magazine *Tribal Art* se poursuit : il permet à chaque nouvel adhérent de se voir offrir un an d'abonnement à *Tribal Art* et à tous ceux qui parrainent ou qui offrent une adhésion, de bénéficier d'un an d'abonnement au magazine.

Concernant le bilan des adhésions, Julie Arnoux souligne un changement de comptabilisation car la carte est désormais valable de date à date. Pour 2011 : 358 adhésions contre 343 en 2010. 84% des Amis 2010 ont renouvelé leur soutien en 2011. Les recettes du Cercle Claude Lévi-Strauss s'élèvent à 54 000 euros en 2011 grâce aux dons des 18 membres. Le Cercle a offert au musée un ensemble de bronzes gan et a financé une bourse d'étude et de terrain accordée cette année à Nicolas Garnier pour ses recherches sur les objets de Bougainville.

Madame Julie Arnoux indique que 36 événements ont été proposés aux Amis en 2011 soit une moyenne de 3 rendez-vous par mois :

- 8 visites au musée du quai Branly, qui rencontrent un grand succès car les Amis sont très attachés aux collections : 4 visites sur le thème des nouvelles acquisitions et 4 « cartes blanches » aux conservateurs,
- 8 visites d'expositions temporaires dont l'exposition « Dogon » qui a dû être organisée une seconde fois,

- 11 visites extérieures,
- et enfin 4 évènements dont 2 conférences et 2 présentations d'œuvres

Enfin, 4 voyages ont été réalisés (Lille et le Cateau-Cambrésis, Metz, Angoulême et Anvers-Bruxelles).

Le Président invite Monsieur Patrick Careil, Trésorier, à présenter le rapport financier 2011.

Monsieur Patrick Careil indique que, concernant l'exploitation courante, les produits s'élèvent en 2011 à 172.233€ soit une augmentation de près de 15% par rapport à 2009. Le total des recettes des adhésions s'élève à 167.117€ soit une diminution de 6%, que l'on peut détailler comme suit :

- Les recettes des adhérents s'élèvent à 113.117€
- Les membres du Cercle Claude Lévi-Strauss se sont engagés en 2010 pour un montant de 54.000€.

La marge sur manifestations diverses (voyages, dîners annuels, conférences...) accusent un léger déficit de 699€, déficit dû à l'effet compensé des marges sur manifestations et de la perte correspondant à l'annulation du voyage en Syrie. Ces mêmes manifestations ont néanmoins généré 2.585€ de dons.

Le montant des produits financiers s'élève à 3.229€. Les charges, qui s'élèvent à 129.425€ connaissent une diminution de 3%. Le résultat d'exploitation se monte à 42.808 €. Les dons du Cercle Lévi-Strauss devant être intégralement reversés au musée, le résultat courant s'élève donc à -11.192€.

Grâce à l'action du Cabinet Bredin-Prat, la Maison de l'Afrique a remboursé la moitié de la perte due à l'annulation, la veille du départ, du voyage au Mali. Ce produit exceptionnel d'un montant de 19.000€ vient donc compenser ce résultat déficitaire. En fin d'année, l'excédant s'élève à 10.388€.

Au vu de ce résultat, il est proposé au Conseil d'Administration de ne pas verser de soutien au musée au titre des adhésions 2011.

En 2010, la catégorie des Grands Bienfaiteurs avait permis de recueillir 180.000€. En 2011, la société des Amis n'a pas reçu de don de ses Grands Bienfaiteurs.

Néanmoins, grâce aux dons du Cercle Lévi-Strauss, la société des Amis peut soutenir le musée à hauteur de 54.000€.

Le Président précise que les adhésions étaient auparavant valables du 1^{er} janvier au 31 décembre et que par conséquent les recettes correspondantes relevaient intégralement de l'exercice en cours. Désormais, avec le date à date, il est nécessaire de « proratiser » chaque adhésion, ce qui induit un décalage entre les encaissements et les recettes comptables. Conséquemment, chaque retard dans le renouvellement d'une adhésion impacte, négativement, les recettes de l'année en cours.

Le Président observe que les cotisations des Amis financent le fonctionnement de la société des Amis, alors que les sommes versées au musée, le sont grâce aux dons du Cercle Claude Lévi-Strauss et des Grands Bienfaiteurs.

Le Président donne la parole à Monsieur Frédéric Drougard, Commissaire aux comptes. Monsieur Frédéric Drougard indique avoir procédé à la certification des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il certifie que les comptes annuels 2011 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice. Il ne lui a pas été donné d'avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du code du Commerce.

En l'absence de questions, le Président soumet le rapport d'activité 2011 et le rapport financier 2011 au vote de l'Assemblée générale. **Le rapport d'activité 2011 et le rapport financier 2011 sont approuvés à l'unanimité.**

Le Président soumet au vote de l'Assemblée générale le non versement du soutien au musée au titre de l'exercice 2011. **Le non versement du soutien au titre de l'exercice 2011 est approuvé à l'unanimité.**

Le Président propose de passer aux points suivants de l'ordre du jour : le renouvellement des mandats de Madame Jollès, et de Messieurs Lebard et Moos ; la nomination de Madame Françoise de Panafieu au Conseil d'administration

Monsieur Frédéric Jenny souhaite que les membres du Conseil d'administration se fassent plus connaître auprès de l'ensemble des Amis et soient plus présents lors des Assemblées Générales. Le Président mentionne la présence dans cette Assemblée de plusieurs administrateurs : Madame Hélène Leloup, Monsieur Jean-Louis Paudrat, Vice-président, Monsieur Patrick Careil, Trésorier, et invite Madame Françoise de Panafieu qui est présente à prendre la parole. Madame Françoise de Panafieu remercie la société des Amis, ses membres, ses administrateurs et explique qu'elle est très heureuse de pouvoir intégrer le Conseil d'Administration car elle connaît depuis sa création le musée du quai Branly dont elle apprécie le dynamisme et la richesse de la programmation. Le Président ajoute qu'il s'était engagé à ce que les administrateurs soient en particulier présents aux séances du Conseil, ce qui est le cas.

Monsieur Dehollain évoque l'importance des Amis, bien qu'ils ne contribuent pas directement à financer le développement du musée. Ils ont un rôle de prescripteur vis-à-vis de leur entourage, à qui ils font souvent découvrir le musée. Le Président ajoute que la mission de la société des Amis est en effet double : soutenir le musée financièrement mais aussi faire vivre un Cercle de « supporters » du musée.

Monsieur Pascal Baerd demande si les résultats de l'enquête récemment réalisée auprès des Amis sont disponibles. Madame Julie Arnoux répond que le compte-rendu de cette étude réalisée dans le cadre d'un mémoire d'ethnologie sera vraisemblablement communiqué aux Amis à l'automne.

Monsieur Jean-François Schmitt suggère de réfléchir à des méthodes de prospection et de campagnes plus pro-actives. Le Président propose de revenir sur ce sujet lorsque nous évoquerons la campagne 2012.

Le Président soumet au vote de l'Assemblée générale le renouvellement des mandats de Madame Caroline Jolles et de Messieurs Lebard et Moos, et la nomination de Madame Françoise de Panafieu au Conseil d'administration.

Le renouvellement des mandats de Madame Caroline Jollès et de Messieurs Lebard et Moos, et la nomination de Madame Françoise de Panafieu au Conseil d'administration sont approuvés à l'unanimité.

Questions non soumises au vote

Le Président propose de passer à la partie non juridique de l'ordre du jour.

Madame Julie Arnoux rappelle les différents projets soutenus par la société des Amis en 2011 :

- le soutien de Monsieur Antoine Zacharias a été affecté à l'achat d'une sculpture rituelle des îles Kai-Tanimbar et à la restauration d'un manteau de chamane de Sibérie ; le manteau après sa restauration ainsi que celui conservé dans le musée seront présentés, prochainement aux Amis, par Daria Cevoli.
- le soutien de Madame Nahed Ojje a été affecté à une 3^{ème} bourse de recherche attribuée cette année à Katerina Kerestetzi qui fera une présentation de son travail aux Amis en salon Kerchache lors du dernier trimestre 2012.
- les dons du Cercle Claude Lévi-Strauss ont été affectés à l'acquisition d'un ensemble de 5 bronzes gan, et au financement de la bourse d'étude et de terrain de Nicolas Garnier qui présentera ses travaux aux Amis à l'automne au salon de lecture Jacques Kerchache.

Madame Julie Arnoux présente la campagne d'adhésion 2012. En ce qui concerne la visibilité de la société des Amis, il a été procédé à des dépôts réguliers de bulletins dans différents points clés du musée ; à la mise en ligne d'une bannière d'annonce sur le site internet du musée ; à l'envoi régulier de Jokkoo aux contacts du fichier de prospection, à des dépôts de bulletins d'adhésion sur des salons en France ou à l'étranger. Cette année, à l'occasion des 10 ans, la communication autour de la société des Amis a été renforcée : exposition dans le hall du musée, encart puis article à l'automne dans le magazine Tribal Art, présence dynamique sur le site internet du musée. Madame Julie Arnoux ajoute qu'elle se tient à la disposition de Monsieur Jean-François Schmitt pour réfléchir à une campagne plus offensive.

Monsieur Stéphane Jacob indique qu'il distribue activement le bulletin de la société des Amis, mais doute de l'efficacité de ce type de diffusion. Ne serait-il pas possible d'encarter le bulletin dans la presse culturelle généraliste, telle Beaux-Arts magazine ? Par ailleurs, ne serait-il pas envisageable de mobiliser des collectionneurs étrangers autour de l'acquisition de pièces originaires de leurs pays ? Les services culturels des ambassades pourraient constituer une bonne porte d'entrée. Madame Julie Arnoux répond que les opérations d'encartage menées grâce au magazine Tribal n'ont pas rencontré un grand succès. En revanche, il faudrait peut-être s'inspirer du Cercle Claude Lévi-Strauss : la sollicitation extrêmement personnalisée porte ses fruits tout comme le fait de proposer des offres sur mesure. A ce titre, certaines opérations de parrainage exclusives pourraient être organisées. Enfin, les voyages sont aussi l'occasion de créer des liens avec les collectionneurs étrangers. Le Président ajoute que, d'après son expérience, il est difficile d'envisager la création d'un cercle Américain, en revanche, il mentionne au sein des administrateurs la présence de Lionel Zinsou qui a une fondation au Bénin et l'idée éventuelle de créer un cercle d'Amis du musée au Bénin.

Madame Julie Arnoux revient à la courbe d'évolution des adhésions. Depuis le passage au système date à date, nous constatons que l'ancien pic de renouvellement qui culminait au changement d'année civile est en train de s'écraser progressivement. Le bilan au 15 juin montre que 2012 est une année en baisse avec seulement 259 adhésions contre 358 en 2011, pour des recettes de 123 950 euros contre 143 875 euros pour 2011. Néanmoins le système date à date nous permet aussi de lancer la campagne de prospection dès le mois de septembre.

Monsieur Alain Bilot souhaite savoir pour quelle raison il n'y a plus de photo sur les Pass ? Madame Julie Arnoux répond que les risques d'usurpation sont faibles.

Madame Julie Arnoux évoque les nombreuses activités réalisées au premier semestre 2012 : 16 événements, soit 3 visites de collections permanentes, 6 visites des expositions, 4 visites hors les murs et 3 événements dont les 10 ans et enfin 2 voyages :

- l'un à Londres, Ipswich et Norwich en janvier avec 14 participants et un taux de satisfaction de 14,3/20 seulement en raison des déplacements trop importants.
- Le second à New York qui a donné entière satisfaction aux Amis en mai avec 15 participants et un taux de satisfaction de 16,25/20

A l'automne, 11 rendez-vous sont en cours de programmation avec 3 visites d'expositions temporaires : Cheveux Chéris, Papunya et Nigéria Bénoué. 4 visites hors les murs : le département des arts de l'Islam au Louvre, « Du Fleuve Rouge au Mékong » au musée Cernuschi, « Edward Hopper » au Grand Palais et « Manuel Alvarez Bravo » au Jeu de Paume, 1 présentation des deux manteaux de chamane, 2 conférences des boursiers, et enfin 1 voyage à Issoudun. Madame Julie Arnoux rappelle que de 2006 à 2012, 21 voyages et 132 rendez-vous ont été proposés aux Amis.

Concernant les 10 ans de la société des Amis :

- 1 exposition s'est tenue dans le hall du musée

- 1 présentation d'une partie de la bibliothèque de travail de Claude Lévi-Strauss s'est tenue dans la vitrine du salon Kerchache, Monique Lévi-Strauss viendra la semaine prochaine voir cette présentation
- 1 exposition en médiathèque des recherches des lauréats des bourses
- 6 objets exposés sur le plateau des collections et dans l'exposition « les Maîtres du désordre »
- plus de 200 personnes sont venues fêter les 10 ans le 19 juin 2012.

Monsieur Pierre Ginioux souligne qu'il a beaucoup apprécié la soirée des 10 ans le 19 juin, et revient sur le dîner des Amis qui n'a plus lieu car le restaurant n'était pas particulièrement apprécié des Amis. En revanche, ne serait-il pas possible de faire chaque année un cocktail à l'image de celui des 10 ans ?

Le Président souligne que ce type d'événement a un coût, important au regard de nos finances, et qu'il n'occasionne aucune recette. L'idée d'un dîner de gala avait été envisagée mais ce type d'événement s'adresse aux sociétés et non au monde des particuliers qui est celui de la société des Amis. Madame Julie Arnoux rappelle que le coût de l'opération des 10 ans s'élève à plus de 9 000 euros, dont environ 4 000 euros pour le cocktail. Monsieur Pierre Ginioux évoque la possibilité de faire un événement avec une participation comme nous le faisons pour le dîner et de réunir les Amis par exemple autour d'une présentation d'œuvres. Monsieur François Debiesse mentionne le festival d'Aix au sein duquel la participation aux événements est payante. Monsieur Patrick Careil répond que, avec un fonds propre en fin d'exercice de 10 000 euros, la société des Amis ne peut pas se permettre ce type de dépenses. Monsieur Jean-François Schmitt suggère d'organiser une soirée pour les Amis en utilisant si c'est envisageable une soirée programmée par le musée avec un concert ou un spectacle. Madame Julie Arnoux évoque la possibilité de solliciter la générosité des Amis autour de l'acquisition d'une pièce majeure.

Monsieur David Wizenberg propose d'organiser un voyage au Cameroun afin de découvrir les différentes chefferies locales. Le Président rappelle que, suite aux annulations des voyages au Mali et en Syrie, le Conseil d'administration est prudent sur le choix des destinations.

En l'absence d'autres questions, le Président remercie les membres présents et clôt l'Assemblée générale.